

Bulletin FOCUS

Janvier
2023



Célébrons
50
ANS
1972-2022

Souhaits du Nouvel An

Bonne année de la part des membres et du personnel du Conseil des produits agricoles du Canada ! L'équipe du CPAC tient à remercier les offices nationaux, les intervenants de l'industrie et les partenaires pour leur collaboration continue. Nous vous réjouissons de travailler avec vous en 2023. Nous vous souhaitons une nouvelle année remplie de joie et de prospérité !

2023

Décisions du Conseil et mise à jour des activités du CPAC

Le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) mène ses activités en tenant des réunions afin d'examiner les modifications réglementaires proposées et discuter des dossiers liés aux offices nationaux de commercialisation et aux offices de promotion et de recherche. Le CPAC a tenu sa treizième réunion les 13 et 14 décembre 2022, à Ottawa, et a tenu sa première réunion de 2023 le 10 janvier, en format hybride.

Il est possible de consulter les lettres de décisions découlant de ces réunions sur le site internet du CPAC en suivant ce [lien](#).

Réunion du Conseil – 10 janvier 2023

À la suite d'un examen minutieux de la justification fournie par les Producteurs de poulet du Canada (PPC) et d'une analyse interne, les membres du Conseil ont examiné et approuvé les deux modifications suivantes.

La modification du *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets* pour la période contingente A-181 et la modification à l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation du poulet au Canada* qui reporte la date d'expiration au 31 mars 2024 et maintient la redevance nationale à 0,0057 \$ par kilo (poids vivants).

Réunion du Conseil – 13 et 14 décembre 2022

À la suite d'un examen minutieux de la justification fournie par les Producteurs d'œufs du Canada (POC) et d'une analyse interne, les membres du Conseil ont examiné et approuvé les modifications suivantes.

Les modifications à l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des œufs au Canada* fixent les dates d'entrée en vigueur de l'Ordonnance du 29 janvier 2023 au 31 mars 2024 et diminuent la redevance au Fonds de péréquation non affecté de 0,18 \$ la douzaine. Les redevances perçues par les trois autres fonds de l'Office (Fonds affecté en interne - recherche, Fonds de gestion des risques affecté en interne, Fonds d'administration non-affecté) sont maintenues à leur niveau actuel.

Le Conseil a également approuvé quatre modifications aux annexes suivantes pour les périodes 1 à 13 de 2023 :

- l'annexe 1, contingents fédéraux à 791,7 millions de douzaines d'œufs;
- l'annexe 1.1, contingents spéciaux pour les besoins temporaires du marché à 0 douzaine d'œufs;
- l'annexe 1.2, contingents de transformation à 40,3 millions de douzaines d'œufs;
- l'annexe 2, contingents de vaccins à 13,3 millions de douzaines d'œufs.

Le 13 décembre 2022, les membres du Conseil ont tenu leur réunion annuelle avec les membres de la direction des POC. Les membres présents étaient Roger Pelissero (président), Glen Jennings (1^{er} vice-président), Emmanuel Destrijker (2^e vice-président), Walter Siemens (membre exécutif), Tim Lambert (directeur exécutif), Neil Newlands (chef de l'exploitation) et Stephanie Millar (dirigeante principale des finances). Les membres du Conseil ont été mis au courant des détails concernant les activités de l'Office au cours de l'année écoulée, notamment les travaux sur la politique d'attribution des contingents et de prélèvement des redevances de l'Office, le budget de 2023 et Vision 2020, ainsi que le renouvellement de leur accord fédéral-provincial-territorial.

Les membres du Conseil ont rencontré virtuellement les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) le 14 décembre 2022. Les membres présents étaient Darren Ference (président), Calvin McBain (vice-président), Jelmier Wiersman (membre exécutif), et représentant le personnel des ÉDC, Phil Boyd (directeur exécutif), Adriana Goldman (gestionnaire – Services intégrés) et Sateesh Singh (gestionnaire – Politique et commerce). Les ÉDC ont présenté aux membres du Conseil une mise à jour sur les conditions du marché du dindon, les répercussions de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) sur l'industrie du dindon, la campagne de marketing Pensez dindon^{MC} et le processus de révision de la politique d'attribution des contingents commerciaux.

Le même jour, le Conseil a rencontré les Producteurs de poulet du Canada (PPC) pour leur présentation annuelle. Les membres présents étaient Tim Klompaker (président), Nick de Graaf (vice-président), Ray Nickel (2^e vice-président), Luce Bélanger (membre) et Michael Laliberté (directeur exécutif). Ils ont présenté l'augmentation des redevances des PPC pour 2023, le budget 2023 et un aperçu de leurs principales priorités comprises dans leur nouveau plan stratégique.

Réunion du Conseil – 2 novembre 2022

Lors de la réunion du 2 novembre 2022, les membres du Conseil ont examiné quatre modifications proposées. Après un examen approfondi des justifications fournies par les offices au CPAC, les membres ont approuvé les modifications des PPC, des POC et des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) et ont reporté leur décision sur celle des ÉDC à une réunion ultérieure.

Modifications approuvées

1. La modification du *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets* pour la période contingente A-180 pour une allocation totale de 277 925 149 kg de poids vivant, qui commence le 18 décembre 2022 et se termine le 11 février 2023.
2. La modification de la Politique sur les réclamations des dépenses d'affaires des Producteurs d'œufs du Canada, qui prévoit la modification des indemnités journalières de déplacement et de l'indemnité par kilométrage allouées aux membres de l'Office.
3. La modification du règlement administratif des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, qui prévoit l'augmentation des allocations mensuelles versées au président, au vice-président et aux administrateurs.

Décision reportée

4. En raison des plaintes déposées auprès du CPAC par Turkey Farmers of Ontario et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, les membres du Conseil ont décidé de reporter leur décision concernant la modification du *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990)*.

Comité des redevances du CPAC

Le 5 décembre 2022, le Comité des redevances du CPAC s'est réuni et a approuvé trois modifications à l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la recherche, le développement des marchés et la promotion des bovins de boucherie* proposées par la Fédération des producteurs de bovins du Québec, qui prévoient une diminution des portions provinciales de la redevance.

- Pour les jeunes veaux, une diminution de 0,75 \$ par bovin pour une redevance totale de 5,50 \$ par bovin.
- Pour les vaches de réforme, une diminution de 0,85 \$ par bovin pour une redevance totale de 16,05 \$ par bovin.
- Pour les bovins d'élevage, une diminution de 0,50 \$ par bovin pour une redevance totale de 10,05 \$ par bovin.

Autres points

Célébrations du 50^e anniversaire

L'année 2022 a marqué le 50^e anniversaire de la création de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, qui a permis d'établir le Conseil des produits agricoles du Canada et le système de gestion de l'offre pour les industries de la volaille et des œufs. Des activités et des projets spéciaux ont été organisés pour commémorer cet événement marquant, notamment une soirée de réception pour célébrer avec les intervenants de l'industrie et une conférence comportant des discussions de groupe informatives.

Cet événement marquant a également été souligné par le lancement, lors de la réception, d'un livre retraçant les cinquante premières années du CPAC et d'une vidéo promotionnelle. Le livre, intitulé *Le Conseil des produits agricoles du Canada, 1972-2022 Une histoire*, a été rédigé par l'historienne Jodey Nurse, anciennement professeure adjointe de recherche au Département d'histoire de l'Université de Waterloo, et maintenant à l'emploi de l'Université McGill. La vidéo porte sur le rôle et les responsabilités du Conseil, ainsi que sur le contexte historique dans lequel la *Loi sur les offices des produits agricoles* a été créée. Le livre et la vidéo seront bientôt disponibles sur le site internet du CPAC.

Le point sur les membres du CPAC

Comme vous le savez sans doute, le mandat de Ron Bonnett à titre de vice-président a pris fin au début du mois de décembre. Sa grande expérience et ses vastes connaissances en matière d'agriculture ont fait de lui un membre estimé du Conseil. Le fait d'avoir été président de la Fédération canadienne de l'agriculture, d'avoir siégé à plusieurs conseils d'administration et d'avoir été un défenseur des intérêts du secteur au niveau international a fait en sorte que Ron soit très estimé à la table du Conseil. Ce fut un plaisir de travailler avec lui au cours des trois dernières années et demie. Nous sommes heureux d'annoncer que Ron a accepté de travailler avec le CPAC dans le cadre de nouvelles fonctions, qui consistent à contribuer au dossier des offices de promotion et de recherche. Nous sommes heureux de le compter parmi nous à titre occasionnel et nous nous réjouissons de continuer à collaborer avec lui.

En raison du départ de Ron Bonnett, le président du CPAC, Brian Douglas, a désigné Maryse Dubé comme représentante du CPAC auprès de l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA).

Plan stratégique 2023-2026 du CPAC

Le plan stratégique « Nous grandissons ensemble » énonce les buts et les objectifs du CPAC en soutien aux offices de la gestion de l'offre et de promotion et de recherche. Il repose sur une base qui comprend la vision, la mission et le mandat du CPAC et est guidé par ses principes de transparence, de dialogue et d'exécution, qui sont tous détaillés dans le plan. Nous vous invitons à en télécharger une copie à partir de ce [lien](#).

Occasions où les membres se sont adressés à l'audience

Au cours des derniers mois, les membres du Conseil ont assisté aux réunions suivantes et y ont fait le point sur les dernières activités du CPAC :

- la réunion de l'Agence canadienne du bœuf, le 3 novembre (Brian Douglas);
- la réunion des Producteurs d'œufs du Canada, les 9 et 30 novembre (Morgan Moore);
- la réunion des Producteurs de poulet du Canada, le 16 novembre (Maryse Dubé);
- la réunion des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, le 17 novembre (Brian Douglas);
- la réunion des Éleveurs de dindons du Canada, le 30 novembre (Ron Bonnett).

De plus, les membres se sont adressés aux membres des réunions d'automne 2022 du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles qui ont eu lieu en octobre, soit :

- la réunion de la Fédération canadienne des couvoirs, le 18 octobre (Brian Douglas);
- la réunion conjointe sur les œufs, le 18 octobre (Morgan Moore);
- la réunion conjointe sur la volaille, le 20 octobre (Ron Bonnett).

Réunions provinciales

Les membres et le personnel du CPAC ont rencontré de nombreuses régies agroalimentaires provinciales au pays pour discuter des problèmes, échanger des renseignements sur leurs organismes respectifs et tenir des discussions informelles, soit :

- le Saskatchewan Agrifood Council, le 4 octobre;
- la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario, le 6 décembre;
- le Conseil manitobain de commercialisation des produits agricoles, le 19 décembre;
- les provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, et Terre-Neuve et Labrador), le 9 janvier 2023.

Plaintes contre les Éleveurs de dindon du Canada

La CPAC a reçu deux plaintes concernant la décision d'allocation pour 2022-2023 prise par les Éleveurs de dindons du Canada le 25 août 2022. Le Comité d'examen des plaintes travaille avec diligence pour que ces plaintes soient réglées le plus rapidement possible et a demandé aux parties concernées de faire tout leur possible pour assurer une résolution rapide. L'audience pour la plainte reçue du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles a eu lieu le 20 décembre 2022. L'audience pour la plainte déposée par Turkey Farmers of Ontario est prévue le 18 janvier 2023.

Les Éleveurs de dindon du Canada changent d'image !

Félicitations aux Éleveurs de dindons du Canada pour la modernisation de leur logo corporatif et promotionnel ! Le nouveau graphique, combinant le dindon et le drapeau du Canada, représente bien leur industrie qui fournit fièrement des produits du dindon aux consommateurs canadiens.



Le point sur le personnel du CPAC

Après avoir travaillé pendant quatre ans au secrétariat du CPAC, la secrétaire du CPAC, Anik Tracey, a accepté un poste au Bureau du Conseil privé. Dans le cadre de ses fonctions au sein du CPAC, Anik a fait preuve de dévouement et a contribué de manière importante au soutien des activités et des réunions du CPAC. Les membres du Conseil et le personnel du CPAC lui souhaitent la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions. Lisa Melanson-Daigle agira comme secrétaire par intérim jusqu'à ce qu'un processus de dotation officiel soit achevé.

Le 5 décembre 2022, Camille Bean s'est jointe au CPAC à titre d'adjointe administrative pour appuyer l'unité des affaires réglementaires et sectorielles. Camille travaillait auparavant dans le secteur privé et a déjà travaillé au gouvernement fédéral.

Le gouvernement lance des consultations pour un stratégie d'agriculture durable

Le 12 décembre 2022, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Marie-Claude Bibeau, accompagnée de son secrétaire parlementaire, Francis Drouin, du secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Terry Duguid, du président de l'Union des producteurs agricoles, Martin Caron, et de la présidente de la Fédération canadienne de l'agriculture, Mary Robinson, a annoncé le lancement d'un processus de consultations pour élaborer la Stratégie pour une agriculture durable en collaboration avec divers partenaires.

La stratégie servira de guide pour appuyer les moyens de subsistance des agriculteurs tout en favorisant la croissance d'un secteur durable. En définissant des objectifs et des moyens de les atteindre, le secteur agricole canadien sera en mesure de se remettre rapidement des événements extrêmes, de prospérer dans un climat changeant, d'assurer la sécurité alimentaire mondiale et de contribuer aux efforts globaux du Canada pour réduire les émissions. Les producteurs prennent déjà plusieurs mesures liées au développement durable. Le gouvernement souhaite accroître les travaux déjà en cours et favoriser l'adoption de pratiques exemplaires.

Soutien fédéral pour le secteur avicole de Terre-Neuve-et-Labrador

Le 9 décembre 2022, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Marie-Claude Bibeau, ainsi que la ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ont annoncé un soutien pour le secteur avicole de Terre-Neuve-et-Labrador, qui est la deuxième sous-industrie agricole de la province. Cet investissement permet de positionner le secteur avicole de Terre-Neuve-et-Labrador pour assurer son succès continu et favorise la résilience du système alimentaire local.

Les secteurs de la gestion de l'offre reçoivent une compensation pour l'impact de l'ACEUM

Le 17 novembre 2022, le député Lloyd Longfield, au nom de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Marie-Claude Bibeau, a réaffirmé l'engagement du gouvernement du Canada à verser une indemnisation aux secteurs sous gestion de l'offre en raison des répercussions de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Les transformateurs et les producteurs devraient se partager plus de 1,7 milliard de dollars sous forme de paiements directs et de programmes d'investissement.

Ce financement leur permettra de faire d'importantes économies et d'améliorer leurs exploitations afin qu'elles soient encore plus productives et durables. Le gouvernement prévoit d'investir jusqu'à 105 millions de dollars dans le Fonds d'investissement dans la transformation des produits sous gestion de l'offre. L'enveloppe totale pour les transformateurs est ainsi portée à 497,5 millions de dollars. Pour les producteurs canadiens de volaille et d'œufs, le gouvernement prévoit de verser une somme supplémentaire de 112 millions sous le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs.

Commentaires ou questions?

Contactez-nous

Général : aafc.fpcc-epac.aac@agr.gc.ca

Nous grandissons ensemble

Canada